Le prÉsident de la confÉdÉraton guy parmelin lance la journÉe nationale de solidaritÉ de la chaÎne du bonheur en faveur de l’enfance en souffrance

Le président de la Confédération Guy Parmelin a lancé vendredi matin la journée nationale de solidarité en faveur de l’enfance en souffrance dans le cadre du 75ème anniversaire de la Chaîne du Bonheur. À cette occasion, il a souligné l’importance de la solidarité en Suisse. La collecte, organisée en collaboration avec la SRG SSR, vient en aide aux enfants en souffrance en Suisse et dans le monde et renoue avec la tradition d’aide à l’enfance de la Chaîne du Bonheur. En 1946, le tout premier appel de la Chaîne du Bonheur permettait déjà de soutenir les enfants qui souffraient des conséquences de la Seconde Guerre mondiale.

Lors du lancement de la journée nationale de solidarité de la Chaîne du Bonheur vendredi matin, le président de la Confédération Guy Parmelin a souligné l’importance de la solidarité envers l’enfance en souffrance, tant en Suisse que dans le monde. « La Suisse a toujours été un pays de solidarité. Cette dernière est d’une importance capitale, surtout dans la période actuelle. Il s’agit maintenant de permettre aux enfants en Suisse et dans le monde d’avoir un avenir sûr. L’éducation, en particulier, permet à la jeune génération de mener une vie meilleure et d’être plus autonome », a déclaré le président de la Confédération. Ce vendredi, la Chaîne du Bonheur appelle aux dons en faveur de l’enfance en souffrance, avec le soutien des unités de la SRG SSR, et recueillera les promesses de dons dans les centraux téléphoniques de Genève, Zurich, Lugano et Coire de 7h à 23h. Les dons collectés permettront de financer des projets de protection et d’éducation en faveur des enfants en Suisse et dans le monde.

**La situation des enfants aggravée par la pandémie**

Aujourd’hui encore, des millions d’enfants et d’adolescents dans le monde ne sont pas scolarisés, sont exploités contre leur gré ou subissent des violences. La pandémie de coronavirus aggrave encore la situation de ces enfants et compromet les progrès réalisés en matière d’aide humanitaire. Dans certains pays, les mesures entraînent la fermeture des écoles et renforcent ainsi les inégalités de manière drastique. Même en Suisse, des enfants ont besoin d’aide. La Chaîne du Bonheur soutient les enfants victimes de violence familiale et les jeunes qui rencontrent des difficultés à trouver leur place au sein de la société. Chaque année, environ 50'000 enfants sont victimes de violence au sein de leur foyer. Cette situation est encore exacerbée par la peur et l’insécurité provoquées par la pandémie de coronavirus. Un jeune sur vingt en Suisse est actuellement sans formation ou sans emploi et risque de passer sous le seuil de pauvreté à l’avenir.

Chaque enfant a le droit d’apprendre et d’être protégé. Investir dans l’éducation et la protection des enfants, c’est investir dans l’avenir. Grâce aux dons collectés, la Chaîne du Bonheur financera des projets de ses 24 ONG partenaires dans le monde. Ces dernières protègent les enfants contre les abus, l’exploitation, la violence ou la négligence et leur permettent d’être scolarisés ou de suivre une formation professionnelle. En Suisse, des projets d’organisations suisses qui offrent aux enfants victimes de violence une protection et une aide individuelle dans une institution spécialisée seront soutenus. Des projets seront également financés pour aider les jeunes à combler leurs éventuelles lacunes, à reprendre pied dans le monde du travail et à trouver leur place au sein de la société en Suisse.

**75 ans d’engagement en faveur de l’aide à l’enfance**

L’aide à l’enfance était déjà au cœur des préoccupations de la Chaîne du Bonheur lors de sa première collecte en 1946. À l’époque, les deux animateurs de radio Jack Rollan et Roger Nordmann lançaient un appel pour les enfants victimes des conséquences de la Seconde Guerre mondiale dans l’émission la « Chaîne du Bonheur ». Au cours des 75 années écoulées, le soutien aux enfants en détresse est resté un pilier du travail de la Chaîne du Bonheur et a notamment pris une grande ampleur avec des opérations telles que « Cœur à Cœur ».

**Semaine de solidarité à l’occasion des 75 ans de la Chaîne du Bonheur**

Dans le cadre de son 75ème anniversaire, la Chaîne du Bonheur organise du 12 au 17 décembre une semaine de solidarité pour l’enfance en souffrance. À cette occasion, elle a publié le premier Baromètre de la Solidarité de la Chaîne du Bonheur, réalisé avec l’institut de recherche Sotomo. Le sondage a montré que la solidarité a été mise à l’épreuve lors de la pandémie de coronavirus. Lors de sa semaine de solidarité et sa journée nationale de solidarité, la Chaîne du Bonheur souhaite raviver l’esprit solidaire en Suisse.

En Suisse Romande, l’opération «Tout est possible», organisée quant à elle du 11 au 17 décembre par la RTS, en partenariat avec les radios régionales, a effectué un véritable retour aux sources de la Chaîne du Bonheur en mettant en lien des organisations à but non lucratif ayant des besoins en matériel et/ou en bénévoles avec des personnes prêtes à y répondre. L’opération, qui se termine ce vendredi, est d’ores et déjà un succès.

**Faire un don pour l’enfance en souffrance**

Les dons sont possibles en ligne sur[**www.bonheur.ch**](http://www.bonheur.ch)**, sur le compte postal 10-15000-6, mention « Enfance »** ou par TWINT**.** Lors de la journée nationale de solidarité, les promesses de dons peuvent être effectuées en appelant **le numéro gratuit 0800 87 07 07.**

Contact : Sylvie Kipfer, Responsable Communication, 079 297 02 62, kipfer@bonheur.ch

La Chaîne du Bonheur fédère la solidarité de la population suisse en faveur des victimes de catastrophes naturelles et de conflits, ainsi qu’en faveur de personnes en détresse, en Suisse comme à l’étranger. Fondation indépendante créée par la SSR, elle cofinance avec les dons de la population, d’entreprises ainsi que des cantons et communes, des projets de 24 ONG suisses actives à l'étranger. La Chaîne du Bonheur assure la bonne utilisation des dons grâce à des analyses et des évaluations sur le terrain menées par des experts dans le respect des normes internationales en matière d’aide d’urgence, de réhabilitation et de reconstruction. En Suisse, la Fondation soutient des projets pour les personnes en difficulté. En outre, lors d’intempéries dans le pays, elle vient en aide aux particuliers, communes ou PME qui ont subi des dégâts importants. Depuis 1946, la Chaîne du Bonheur a collecté près de 2 milliards de francs de dons. Plus d’infos sur [www.bonheur.ch](https://www.bonheur.ch/) ou sur [medias.bonheur.ch](http://medias.bonheur.ch)